

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE

VAUCLUSE

Date de la convocation :
12.12.2024

Nombre de membres en exercice	Présents	Votants
24	13	17

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU COMITE SYNDICAL DU

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ALIMENTATION EN EAU
POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
DE LA REGION DE SAULT

Séance du 19 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf décembre à neuf heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement de la Région de Sault, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle polyvalente de Sault, sous la présidence de Monsieur Claude LABRO, Président.

Étaient présents : Michel ARCHANGE, Henri BONNEFOY, Serge CAPDEGELLE, Johan CONSTANTIN (suppléant), Cyril FALQUES, Maurice FORNO, Claude LABRO, Jean-Noël LEUCK, Frédéric PASTEL, Jean-Pierre RANCHON, Martine SALVAGNO, Elisabeth SIGNORET, Gérard UGHETTO

Étaient absents excusés : Agnès AUBERT, Corinne BOUYSSOU, Sébastien BRUN, Mireille DELMAS-BELLON remplacée par son suppléant Johan CONSTANTIN, Jean-Stéphane FRANCESCHI, Michelle FRANCOIS, Alain GABERT, Pierre LOUIS

Étaient absents non excusés : Estelle FAGOT, Renaud GABERT, Angélique PASCAL, Éric POPEE

Pouvoir : Agnès AUBERT à Elisabeth SIGNORET

Sébastien BRUN à Martine SALVAGNO
Michelle FRANCOIS à Henri BONNEFOY
Pierre LOUIS à Frédéric PASTEL

Secrétaire de séance : Elisabeth SIGNORET

OBJET : TARIFS DES SERVICES DU SIAEPA DE LA REGION DE SAULT – EXERCICE 2025

Monsieur le Président rappelle aux membres présents la Délibération N° 2024-10 en date du 11 juin 2024 par laquelle le Siaepa de la région de Sault acte l'harmonisation du mode de facturation du syndicat avec celui de Suez :

- Uniformisation des tranches de consommation d'eau au semestre et non plus à l'année
- Indexation des tarifs de la part liée aux consommations chaque année au 1^{er} janvier et au 1^{er} juillet (mise en place à compter du 1^{er} janvier 2024).

Monsieur le Président précise que la part fixe (abonnement) liée à l'assainissement collectif du Siaepa de la région de Sault n'a connu aucune revalorisation depuis 2010 soit 4,22 € HT par semestre. De ce fait et au vu des dépenses à venir, il conviendrait de relever le tarif à 5,00 € HT par semestre à effet au 1^{er} janvier 2025.

La commission « Finances », réunie en séance vendredi 13 décembre 2024, a émis un avis favorable à l'augmentation de la part fixe (abonnement) de l'assainissement collectif du Siaepa de la région de Sault

Les tarifs relatifs aux divers contrôles de l'assainissement non collectif ainsi que la participation financière au raccordement à l'assainissement collectif (PFAC) demeurent inchangés.

LE COMITE SYNDICAL,

Où l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré ;

DECIDE A L'UNANIMITE

- **DE RELEVER** la part fixe (abonnement) liée à l'assainissement collectif du Siaepa de la région de Sault à 5,00 € HT par semestre

- **D'APPLIQUER** les nouvelles modalités lors de la facturation de janvier 2025

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son suppléant à effectuer toutes formalités utiles se rapportant à cette délibération

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

La Secrétaire de séance,
Elisabeth SIGNORET



Le Président,
Claude LABRO

